

# L'INDÉPENDANT

## DES BASSES-PYRÉNÉES

JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE 0.33

TÉLÉPHONE 0.33

### ABONNEMENTS :

	3 Mois	6 Mois	1 An
Pau, département et limitrophes.....	6 fr. 50	10 fr.	20 fr.
Autres départements.....	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Étranger.....	10 fr.	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées.....	8 fr.	16 fr.	32 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, PAU.

Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT

La direction politique appartient au Conseil d'Administration de la Société Anonyme de L'INDÉPENDANT

Toutes les communications relatives aux Abonnements et aux Annonces doivent être adressées à PAU à M. Georges HAURET, Administrateur-Comptable. A PAU, aux diverses Agences pour les Annonces.

LES MANUSCRITS NON INSCRITS NE SONT PAS RENDUS

### ANNONCES :

Annonces judiciaires.....	20 c. la ligne.
Annonces ordinaires.....	30
Réclames.....	50
Chronique locale ou Faits divers.....	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

## Nouvelles Officielles.

Mardi (Matin).

Au nord de l'Aisne, notre artillerie a bouleversé, en plusieurs points, les organisations ennemies du Plateau de Vauclerc.

En Champagne, tirs bien réglés de nos batteries lourdes sur les ouvrages allemands de Maisons de Champagne et de la région à l'ouest de Navarin.

En Argonne, nous avons exécuté des tirs de destruction sur les abris, voies ferrées et organisations ennemis en Argonne orientale.

Au nord de Verdun, le bombardement s'est accru à l'ouest de la Meuse sur le Mort Homme et la région des Bois Mourus.

Nos batteries ont pris sous leur feu des rassemblements ennemis entre Forges et le Bois des Corbeaux.

Sur la rive droite de la Meuse, et en Woëvre, activité moyenne des deux artilleries.

Pas d'action d'infanterie au cours de la journée.

En Haute-Alsace, à l'est de Seppois, après une vive préparation d'artillerie, les Allemands ont attaqué les tranchées que nous leur avions reprises ces jours derniers dans la région d'entre Largues. Arrêtées par nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie, les fractions ennemies sont rentrées dans leurs tranchées, ayant subi des pertes sensibles.

Mardi (Soir).

A l'ouest de la Meuse, canonnade assez violente au cours de la nuit.

Sur la rive droite, une forte reconnaissance ennemie dans le bois d'Haudremont a été arrêtée par nos tirs de barrage.

Le bombardement continue violent sur la région de Vaux-Damloup.

En Woëvre, activité des deux artilleries, notamment dans le secteur d'Eix. Aucun événement important à signaler. Au bois La Prêtre, un détachement allemand, qui venait tenter un coup de main contre nos tranchées de la Croix des Garmes, a été accueilli par une fusillade et s'est dispersé laissant quelques morts sur le terrain.

Huit calme sur le reste du front.

## NOUVELLES DE LA GUERRE

### CONSEIL DES ALLIÉS

PARIS. — Le Conseil militaire des alliés a tenu aujourd'hui une seconde séance au grand quartier général français.

### DEVANT VERDUN

PARIS. — La trêve relative qui a été conclue samedi s'est poursuivie dans la journée de lundi. Depuis le 11 au matin, aucune action d'infanterie importante n'a été signalée devant Verdun.

Le bombardement a continué aujourd'hui de part et d'autre. Il a été plus actif sur le côté allemand à l'ouest de la Meuse, sur ses première et deuxième lignes de tranchées et des bois de Courrus.

Nous y avons riposté en prenant sous le feu de nos batteries les positions ennemies du bois des Corbeaux et plus en arrière de Forges.

Le duel d'artillerie n'a donc pas grande signification quant à présent, à moins qu'il n'annonce la région où se manifesterait le nouvel effort de l'ennemi, qui ne peut être à ses attaques à notre droite sur le front côté du Poivre-Douaumont-Vaux, décidément trop fortifiés, pour les porter à notre aile gauche sur la ligne Echivour-Les Mort-Homme-Saint-Hilaire.

De toute façon, nous pouvons attendre sans inquiétude le prochain assaut des Allemands. Notre position principale sur la rive gauche, Le Mort-Homme, n'est pas entamée, et sur la rive droite, dans le secteur de Douaumont, l'adversaire est partout étroitement contenu.

Dans l'ensemble la situation est exactement ce qu'elle était au début de la seconde bataille, c'est-à-dire la 2.

Cela, l'heure de l'assaut s'est accrue considérablement.

De plus, chaque nuit, nous avons (et c'est d'ailleurs ce qui est le plus long constaté depuis lors) nous donne plus de temps pour nous fortifier davantage, car c'est un axiome militaire que tout arrêt dans l'attaque profite au défenseur.

### DU CÔTÉ RUSSE

LES OPÉRATIONS.

PEYROGRAD. — La lutte gigantesque à Verdun, les succès brillants des troupes russes en Arménie et en Perse, et quelques dizaines de kilomètres seulement de la frontière de la Mésopotamie, ont détourné l'attention du front oriental. Pourtant, sur toute son étendue, du golfe du Bège jusqu'à la frontière romaine, la lutte continue, terraine, ne discontinuant pas. En général, il n'y a plus de grandes combats, mais sous l'apparence d'un calme presque absolu, les opérations se poursuivent : la guerre de mines et de sape sur le secteur sud, la guerre aérienne et les rencontres d' éclaireurs sur le secteur nord.

Du côté de Jacobstadt, l'ennemi a tenté de reprendre l'offensive avec quelques éléments d'infanterie en se servant de gaz asphyxiants, mais a été repoussé avec pertes.

Près d'Iltuski, les Russes ont remporté un assez grand succès en s'emparant du village de Goussouk, et le conservant malgré les énergiques contre-attaques de l'adversaire.

Les troupes russes ont successivement été battues de la rive gauche de la Dniepr, les alliés délogés de la place d'armes et de ce cours d'eau, ce qui

n'est pas sans être d'une importance appréciable pour les opérations futures.

Plus au sud, près de Tchermine, les Allemands se sont vus rejetés sur leurs positions. Les hauteurs de Tsebrof sont définitivement occupées par les Russes.

### SUR LE FRONT ITALIEN

ROME. — A partir de minuit, toute transmission de nouvelles sur les opérations militaires sera défendue. Tout service journalistique télégraphique ou postal du front sera temporairement suspendu.

Cette suspension sera de courte durée.

ROME. — Hier, le bombardement a continué avec la même intensité sur tout l'Isone inférieur.

Dernière les lignes ennemies, on a remarqué de grands mouvements. Sur le mont San Michele et dans d'autres secteurs du Carso, les éclaireurs italiens ont fait sauter, au moyen de tuyaux explosifs, quelques réseaux de fils de fer autrichiens. Des reconnaissances de petits détachements d'infanterie ont eu lieu aussi sur le front d'Isavia. Il ne paraît cependant pas probable que les passages ouverts soient suffisants et qu'une action imminente de masse se produise, étant donné le terrain impraticable.

ROME. — Dans la zone de la haute montagne, la neige tombe toujours, et la lutte contre les avalanches, les travaux de sauvetage et le rétablissement des communications interrompues absorbent la plus grande partie de l'activité des deux côtés.

LE GÉNÉRAL CALLIENI MALADE

PARIS. — Le général Callieni, ministre de la guerre, est toujours indisposé et il a besoin de quelques jours de repos.

### AU PORTUGAL

LES CONSÉQUENCES DE L'INTERVENTION.

LONDRES. — La première de ces conséquences est capitale au point de vue des opérations navales et de la liberté de l'Atlantique. Désormais, en effet, les sous-marins allemands ne pourront plus être tentés de profiter de la neutralité du Portugal pour utiliser sciemment comme base de ravitaillement les îles Açores, Madère et le cap Vert, en vue d'opérations de piraterie dans l'Atlantique.

Toutes les bases importantes pourront être, au contraire, largement utilisées par les marines alliées.

La seconde conséquence est l'encerclement désormais complet de la dernière colonie allemande encore debout : l'Afrique Orientale. La colonie se trouve maintenant complètement entourée par les forces anglaises de l'Afrique Orientale anglaise et de l'Anganda, sous le commandement du général Smuts, à l'est, les forces belges de l'Etat du Congo, à l'ouest, et coopèrent avec les anglais, dans la région du lac Tanganyika ; au sud-ouest, le blocus est continué par les forces anglaises du Nyassaland et de la Rhodésie.

Les troupes portugaises de l'Est Africain portugais ferment désormais la frontière sud-orientale de la colonie allemande.

Une troisième conséquence, qui n'est pas négligeable, c'est la répercussion qu'a eue la proclamation de l'état de guerre entre l'Allemagne et le Portugal dans l'Amérique coloniale portugaise de l'Amérique du Sud, la république du Brésil.

### LES FORCES PORTUGAISES.

De quelles forces dispose le Portugal ? Il y a au Portugal, 39 régiments d'infanterie, 12 de cavalerie et 250 canons Schneider-Cannet de 75. C'est ce qui forme, avec la première réserve, les troupes de couverture, et qui, à raison de cinq bataillons par régiment, et à 1.000 hommes chacun, donne le chiffre de 180.000 hommes.

Il y a encore la deuxième et troisième réserve, qui donne en tout pour l'armée nationale 300.000 hommes, sans y comprendre d'ailleurs, avec les troupes coloniales, 14.000 de la garde républicaine, huit batteries d'artillerie lourde du Cruesot, dix groupes de chasseurs avec des mitrailleuses Maxim.

La flotte, elle, est composée d'une flot-

tille de torpilleurs et quelques destroyers type anglais et cinq sous-marins.

### EN ROUMANIE

Le ravitaillement des puissances centrales

GENÈVE. — Le « Journal des Balkans » annonce que la Roumanie a vendu aux puissances centrales environ 80.000 wagons de blé et d'orge, 100.000 wagons de maïs et 100.000 wagons de haricots et de pois. La livraison devra être terminée pour le mois de septembre.

### LES BULGARES SUR LE DANUBE.

GENÈVE. — La Roumanie est informée que de nombreuses forces bulgares seraient retirées du front macédonien et dirigées vers Roustchouk. Elles seraient remplacées par des troupes austro-hongroises.

Les Allemands espèrent pouvoir réparer dans un bref délai le grand pont d'Oudovo, de façon à opérer de vastes mouvements.

Les Autrichiens continuent à fortifier Kladow, dont ils veulent faire une puissante base défensive sur le Danube.

## DERNIÈRE HEURE

(Service spécial de L'INDÉPENDANT).

Mardi, 4 heures.

### L'Amiral von Tirpitz malade.

AMSTERDAM. — L'amiral von Tirpitz est malade depuis quelques jours. Le plus ancien officier de l'amirauté fait l'intérim de ses fonctions.

### Les Russes.

PETROGRAD. — L'occupation de Karind par les Russes indique qu'ils comptent attaquer Bagdad par l'arrière.

Une délegation de l'armée du Caucase a présenté au Tsar, au Palais de Tsarkoïevsk, les trophées remportés à Erzeroum. Le Tsar a remis à cette occasion une distinction honorifique à plusieurs officiers et soldats, et chargé le chef de la délegation de remercier l'armée du Caucase.

### Les complices.

BUCAREST. — Les relations bulgares-turco-allemandes se tendraient chaque jour davantage.

Des débris turcs prétendent que l'armée bulgare ne dépasse pas 250.000 hommes.

### La situation financière de l'Allemagne.

LONDRES. — La baisse du mark et de la couronne fait l'objet de toutes les conversations de la haute banque.

On attribue la baisse du change allemand à l'augmentation du papier-monnaie qui a triplé depuis la guerre.

Les financiers neutres admettent que la banqueroute de l'Allemagne n'est plus qu'une question d'heures.

### Etats-Unis et Mexique.

WASHINGTON. — Les Etats-Unis et le général Carranza seraient d'accord au sujet de la poursuite des bandits.

MEXICO. — Le général Carranza ne serait pas satisfait de la décision de M. Wilson.

Il publie une proclamation parlant de la guerre avec les Etats-Unis, et il lui refuse le droit de franchir la frontière américaine.

Des intrigues allemandes seraient la cause de cette nouvelle attitude du gouvernement mexicain.

### Etats-Unis et Allemagne.

WASHINGTON. — De nombreux officiers allemands arrivés du Mexique agissent dans le but de détourner les Américains d'une nouvelle campagne maritime et de restreindre la fourniture des munitions aux alliés, en créant au besoin une armée américaine.

### Le retour du Chancelier.

GENÈVE. — Le Chancelier d'Allemagne est rentré dimanche du grand quartier général boche.

### Les procédés boches.

BERNE. — L'Allemagne retient les consuls portugais comme otages jusqu'au retour du Consul allemand du Portugal.

### Les pertes ennemies.

BERNE. — « Le Genevois » estime que les Allemands ont perdu 200.000 hommes pour atteindre la seconde ligne de défense de Verdun.

## Méthode et organisation.

Au cours de l'interpellation sur les abus de la réquisition maritime et de la crise des frets, l'amiral Lacaze, ministre de la marine, a très loyalement et très fermement déclaré qu'il était absolument indispensable d'éviter les dépenses inutiles et les gaspillages, car l'argent à l'heure actuelle, a une très grande valeur pour l'œuvre de la défense nationale.

On doit penser ainsi dans tous les départements ministériels, et nous espérons que toutes les administrations prendront enfin la résolution de faire des économies sages, de façon à réserver à l'approvisionnement de l'armée en canons, en projectiles, en gaz asphyxiants, en mitrailleuses, en avions le maximum de ressources.

L'administration militaire et maritime, par méconnaissance des besoins économiques et par entêtement routinier, a fait perdre au pays des forces de toute nature en quantité considérable. Elle a contribué par ses erreurs à perpétuer la crise des transports, à diminuer à l'excès les facultés productives de la terre et de l'usine, à accroître la cherté des produits. Le gouvernement, à cet égard, a manqué de direction, de fermeté et d'esprit de suite. Comme on ne parle que par milliards, une sorte de griserie de dépense s'est emparée des pouvoirs, et les petites économies — qui, totalisées, feraient des milliards aussi — ont paru trop longtemps indifférentes, inopportunes et dérisoires.

Peut-être cette façon, à laquelle les tragiques événements nous ont habitués, de parler par milliards comme s'il s'agissait de millions, aura-t-elle une utilité relative à l'heure où les grandes initiatives de pouvoir et des particuliers s'efforcent de décapiter les forces économiques du pays.

Vous connaissez, ce fait récent. Les Anglais semblent enfin comprendre tous la nécessité du tunnel, sous la Manche. Or la dépense, qui parut en temps de paix excessive, sera de 400 millions, c'est-à-dire la somme englobée par trois journées de guerre. Saurons-nous, voudrons-nous dépenser, à la paix, la valeur de dix, vingt, trente journées de guerre pour faire de Paris un port de mer, pour créer le canal des deux mers, pour doter la France d'un réseau de canaux qui facilitera les transports et surexcitera la production ?

Ces grandes dépenses ne seront pas des prodigalités, mais des placements infiniment avantageux. Nous faisons la guerre en grand, et les travaux en grand dès que la paix et la sécurité seront revenues par l'écrasement de l'impérialisme.

Ne cessons pas un jour de songer à l'œuvre de relèvement de prospérité et d'enrichissement qui doit être, chez un grand peuple qui ne veut pas décliner, la conséquence de la victoire.

Pour cela, entendons-nous avec les alliés. Une conférence internationale du commerce, composée de parlementaires et d'économistes des pays de l'Entente va s'efforcer de réaliser l'unification des lois et coutumes commerciales et provoquer sur certains points des accords économiques.

Voici d'ailleurs le programme des travaux de la conférence et les noms des rapporteurs des différentes questions inscrites l'ordre du jour :

1° Entente préalable entre tous les alliés sur toute mesure législative destinée à régler les relations commerciales entre les belligérants, exécution de contrats, recouvrement des créances, séquestre des biens, brevets (M. Baudet, sénateur, ancien président de la commission du commerce de la Chambre française des députés).

2° Mesures de précaution à prendre contre l'envahissement des produits allemands lors du passage de l'état de guerre à l'état de paix (M. Landry, député de la Corse).

3° Réparation des dommages de guerre (M. Haudos, député de la Marne).

4° Réduction de la taxe postale, télégraphique, téléphonique ; établissement d'un tarif minimum en faveur des alliés (M. Bouciot, député de la Seine-Inférieure).

5° Conventions relatives aux transports internationaux de marchandises (M. Sibille, député de la Loire-Inférieure).

6° Création d'un office international des brevets (M. Maunoury, député d'Eure-et-Loir).

7° Régime commercial des colonies des pays alliés (M. Paul Bluyssen, député de l'Inde-Française).

8° Internationalisation des lois sur les sociétés (M. John Randles, président du Commercial Committee de la Chambre des communes).

9° Mesures destinées à réduire la circulation métallique (A) institution d'une chambre internationale de compensation (clearing) ; (B) le chèque postal (M. Chatenet, sénateur de la Gironde).

10° Principes uniformes à inscrire dans les lois relatives à la fausse désignation des marchandises (M. Max Réville, député du Doubs, président de la commission des douanes).

Deux annexes : A) Utilité d'une coordination législative et interprétative en ce qui concerne la politique du commerce (M. Léon Hennebicq, membre de la commission Belge du droit international privé près les ministères de la justice et des affaires étrangères).

B) Principes uniformes à inscrire dans les lois relatives à la police du commerce (M. Lucien Coquet, secrétaire général du Comité parlementaire français du commerce).

11° De la faillite (M. Louis Franck, membre de la C. belge des re-

### Autour de la bataille de Verdun.

Du général Mallette, dans le « Temps » :

Je préviens tout de suite mes lecteurs que je n'apporte aucun commentaire particulier sur les péripéties de la bataille de Verdun, aucune conjecture nouvelle sur sa portée et sur ses conséquences stratégiques et tactiques. Comme tout le monde, je lis les communiqués des deux camps et les coûteuses réflexions d'ordres divers, auxquelles ila donnent lieu dans la presse de tous pays. Et je n'en sais pas davantage militairement parlant. Mais réduct à penser au lieu d'agir, l'écouter, l'observer, et je cherche ainsi à démêler dans les conversations et les correspondances, comme dans les articles de journaux, le fond de pensées et des impressions.

Et je fais d'abord une première remarque : c'est l'émotion, que soulève dans le monde entier, chez les neutres comme chez les belligérants, la bataille engagée autour de Verdun. Depuis les batailles de la Marne et des Flandres, en 1914, aucune action de guerre n'a provoqué à ce degré l'attention universelle.

Et pourtant les opérations du front oriental ont pris, en 1915, une ampleur extraordinaire. Des troupes mêlées ont eu lieu, hiver comme été, faisant osciller des masses de combattants sur d'immenses espaces, des plaines, de Pologne aux pentes arides des Carpathes, ramenant en fin de compte nos héroïques alliés, épuisés, réduits à leurs balonnètes, sous des ouragans inopins de fer et de feu, jusque dans l'intérieur de la Russie tremblante. Puis, ce furent l'exécution tardive, mais décisive de la Serbie, l'échec des alliés en Orient. Un moment, de récents incidents, l'occupation de Salonique les retours offensifs de l'armée d'Ivanof en Galicie et de l'armée du Caucase en Arménie, la prise d'Erzeroum parurent dignes d'être notés comme le début d'une stratégie nouvelle en Orient.

Mais tout s'efface aujourd'hui devant Verdun. Et il en fut ainsi, rappelez-vous, en mai et en septembre 1915, quand en Artois et en Champagne, une offensive française se manifesta, hardie, énergique, bien préparée, et qu'on put croire pendant quelques heures que la furie allemande était rompue et que la brèche était faite. Et quand il fut avéré que l'entreprise avait échoué, ce fut une déception profonde partout, sauf en Allemagne, bien entendu, où l'on avait tremblé. Et on retombe dans l'attente.

L'attente de quoi ? L'attente de l'événement qui doit se produire sur le front occidental, et qui sera l'acte décisif du drame européen. De ceci, personne, ne doute, car personne n'ignore, dans l'Ancien comme dans le Nouveau-Monde, que si la France avait été vaincue dès le début de la guerre, le sort de l'Europe et du monde eût été réglé tel que l'avait conçu l'Allemagne. Et si même encore aujourd'hui, par impossible, la France cédait à la force des armes, quelle puissance pourrait empêcher l'Allemagne de bénéficier de ce coup de fortune inespéré et de reprendre brusquement tout l'avantage qu'elle a perdu ?

Et c'est bien parce que la France, depuis la victoire de la Marne, est devenue la grande force morale de la coalition, parce que de sa tenue, guerrière et de son attitude indéfectible dépendent les destins, que nous voyons le monde entier attentif à tout ce qui s'y passe, sur la ligne de bataille comme dans sa vie nationale. C'est pourquoi l'ennemi, qui ne peut avoir

raison quand il se croyait maître de l'heure, concentre toujours sur la France sa force principale et attend, avec une obstination qui n'a d'égal que son illusion, tant de son organisation défensive que des occasions d'attaque favorables, les signes de notre lassitude et de notre désagrégation.

Et si sur ce point son erreur est profonde, il importe précisément que nous l'ayons persévéré par notre sang-froid et notre sérénité, et qu'à certaines heures émuantes, comme celles qui sonnent pendant la bataille de Verdun, nous sachions maîtriser nos nerfs et l'expression de nos sentiments, montrant ainsi à l'ennemi, comme à l'allié, et surtout au neutre, que notre foi immuable est faite de patience, de constance autant que de la certitude de vaincre, « que les soients la durée et les contingences de la lutte ! »

Mais il faut là-dessus nous entendre. Car ce n'est point le silence résigné et l'impassibilité stoïque que nous demandons. L'opinion publique, surtout chez nous, a besoin d'être éclairée et doit pouvoir se faire entendre ; la nation n'en sera que plus ferme dans sa résolution et plus consciente de ses devoirs et du but à atteindre. Et peut-être avons-nous encore à gagner, sous ce rapport, dans les manifestations et de nos aspirations, pour que s'affirme plus haut et plus fort, dans le monde qui nous regarde, cette conviction inébranlable, que les alliés marchent à la victoire, sous l'égide et par l'exemple de la France.

Depuis vingt jours que s'est ouverte cette bataille de Verdun, n'entend-on pas autour de soi les mêmes réflexions, les mêmes interrogations ? Surprise et émoi, angoisse et doute, surprise surtout ! Et de mes amis, de mes lecteurs, me l'ont exprimée sans détours : « Comment expliquez-vous que les Allemands, qu'on nous représentait si usés par dix-neuf mois de luites, soient encore capables de pareils efforts ? Après la Russie, après la Serbie, ils recommencent sur notre front et nous donnent l'assaut ! Et nous subissons toujours leur initiative ? Que faisons-nous donc, nous et nos alliés, depuis six mois ? Et à ce moment où la bataille fait rage sur un espace relativement étroit devant Verdun, pourquoi restons-nous immobiles sur le reste du front ? Pourquoi les Anglais n'attaquent-ils pas, d'Ypres à Arras ? A ce compte, quand donc en finirons-nous avec cette guerre d'extermination ? »

Il se forme ainsi un état d'esprit qui, des entretiens privés, se répand dans la presse, malgré la censure, et qui, si justifié soit-il, peut devenir dangereux quand il se révèle à l'extérieur. Il serait à désirer, croyons-nous, qu'entre le silence et l'expression de toute la vérité, le gouvernement et le commandement établissent une juste et plus large mesure de communications. Toute la nation est, au combat et a droit de savoir l'étendue de son héroïsme et de ses sacrifices, de telle sorte que les intermédiaires de la tribune et de la presse n'aient qu'à soutenir son moral par la parole comme par la plume. Car c'est là notre tâche obligatoire et sacrée, à nous qui, à l'âge où les blessures mettent hors du champ de bataille, de veiller à ce que ne s'affaiblissent en rien ces admirables énergies françaises.

Et c'est, au fond, si simple et si facile ! Il suffit, comme je le fais et continue je le fais à tous ceux qui m'interrogent ou me font l'honneur de me lire, de voir clairement les deux bouts de la chaîne, sans se laisser déconcerter et égarer par les brouillards quotidiens. L'une des bornes avérées de la chaîne est solidement rivée en porte-elle pas ce nom ineffaçable : LA MARNE ? Et sur l'autre, au loin, LA MARNE ? Et sur l'autre, au loin, LE RHIN ? Le point de départ et le but ! Nous marchons de l'un vers l'autre. Et nous ne lâcherons pas la chaîne !

**TAVANNEZ.** Du haut des bastions de fort de Vaux, le soi fait un plongeon de 30 mètres sur une longueur de 200 mètres, ce qui donne une idée de l'effort imposé aux assaillants.

Vendredi, après des attaques répétées et coûteuses sur le village et sur le fort, les Allemands furent forcés de reconnaître leur insuccès et de se replier. Pendant toute la nuit ils manifestèrent leur rage en concentrant leurs batteries sur la région comprise dans un front de 1 800 mètres de Hardaumont à Vaux.

Au point du jour, l'ennemi commença une autre attaque désespérée sur le malheureux village. Le bombardement que les Allemands concentrèrent pendant neuf heures de la nuit sur le village et le fort du plateau de Vaux avait fouillé le terrain par un déluge d'acier. Leurs mortiers de tranchée avaient lancé de grosses torpilles dans les maisons, mais les Français, quoique assourdis par le vacarme et suffoqués par la fumée, les gaz et la poussière, occupaient encore chaque position importante dans le village tout autour.

L'attaque commença à l'aube. La plaine de Woëvre, d'où les Allemands débouchaient, se voilait d'un épais brouillard blanc qui empêchait de rien distinguer au delà de cent mètres. Cette circonstance permit aux assaillants d'arriver à portée des tranchées françaises.

Le commandement français, inquiet de la supériorité numérique des Allemands et de leur terrible tir de barrage, retira les éléments avancés qui couraient le risque d'être criblés. Quand les régiments prussiens revinrent à l'assaut, ils pénétrèrent jusqu'à l'église, au prix de quels sacrifices ! mais ne purent faire un pas de plus.

A cinq reprises ils essayèrent de quitter l'abri que leur faisait l'amas des ruines de la vieille église et des petites maisons d'alentour, mais chaque fois les mitrailleuses et les batteries de montagne françaises les couvraient de rafales rasantes, abattant les Allemands par centaines.

La lutte cessa bientôt, faute d'éléments. L'ennemi resta, toute la journée de samedi et toute la matinée de dimanche, immobile, bien que le feu d'artillerie ne se fût pas ralenti. Quelques furieux qui fussent les engagements livrés dans le village, la lutte était encore davantage autour du fort. Les officiers d'artillerie français dont les batteries commandent les Hauts de Meuse déclarent que jamais les généraux allemands n'ont montré une aussi froide indifférence pour la vie de leurs troupes : colonnes sur colonnes débouchaient par quatre de front pour aller tomber sous le tir français. Les gros obus venaient éclater sur le front même des bataillons ennemis, ne laissant plus apercevoir, lorsque la fumée se dissipait, que des monceaux énumés de cadavres.

L'artillerie allemande concentrait au même temps tous ses efforts sur le plateau où elle savait que se trouvaient les batteries françaises, mais celles-ci admirablement défilées ne se laissent jamais repérer. Un officier d'état-major, qui a vu les Allemands monter à l'assaut du plateau et du fort de Vaux, déclare que leur courage fut incroyable. Ils ne marchaient, il est vrai, que chassés en avant par les officiers et les sergents qui les encadraient revolver au poing ; mais, une fois arrivés au pied de la côte, ils se baissaient courageusement pendant une longue heure pour essayer d'atteindre le sommet. On sait que la colline que domine le fort s'avance en éperon sur la Meuse qu'elle surplombe à pic.

Les colonnes ennemies dirent s'arrêter devant ce mur. Alors on vit des Bavarois de la réserve se faire, sous le feu terrible des Français, la courte échelle et escalader les pentes en s'accrochant aux aspérités du roc et aux touffes d'herbe. Parfois la grappe humaine dévalait, et les hommes reombaient par lourdes masses. Enfin, les officiers allemands renoncèrent à pousser plus loin la boucherie et le combat cessa. L'ennemi avait perdu au minimum les deux tiers de ses troupes d'assaut.

**LEUR CLASSE 1916 COMBAT**  
Paris. — On a acquis la certitude que les Allemands, dans leurs attaques contre Verdun, ont engagé leur classe 1916. Certains compagnies avaient le tiers de leurs effectifs composés de ces jeunes soldats, qui incorporés au mois d'août, ont fait leur apparition sur le front en décembre, c'est-à-dire après quatre à cinq mois seulement d'instruction.

**L'AVEU DU MENSONGE**  
Zurich. — Après avoir pavé pour la prétendue prise du fort de Vaux, les Allemands ont dû déchanter, et voici que la « Gazette de Francfort » écrit : « Nous avons eu tort de contester la vérité du communiqué français. Les Français, ont, en effet, repris le fort de Vaux. Ce dernier ne peut plus cependant avoir la valeur d'une forte position, car notre artillerie lourde l'a transformé en ruines. Nous ne pouvons pas douter que ce fort retournera prochainement en la possession de nos troupes. Nous devons remercier notre état-major de travailler avec calme et méthode, et de ne pas se livrer à des contre-attaques acharnées pour reprendre cette position. »

**ILS SACRIFIENT TOUT POUR VERDUN**  
Londres. — D'après des nouvelles de Budapest, les Allemands sacrifient tout pour Verdun, sachant qu'un échec sera la perte de leur prestige et un affaiblissement moral auprès des neutres, qui attendent que pâlisse l'étoile des empires centraux.

**ILS SACRIFIENT TOUT POUR VERDUN**  
Ils sont prêts à sacrifier 200.000 ou 300.000 hommes, en un moment où les hommes sont si précieux.

**ILS SACRIFIENT TOUT POUR VERDUN**  
Pour arriver à ses fins, l'Allemagne a fait tous les autres secteurs, empruntant à l'Autriche ses gros canons de front italien, et enlevant des contingents du front russe. Ce n'est pas 250.000 hommes, mais plus de 500.000, que les Allemands emploient à Verdun, et leurs efforts arrivent constamment.

**ILS SACRIFIENT TOUT POUR VERDUN**  
On s'attend en Hongrie à ce que l'Allemagne envoie des troupes austro-hongroises devant Verdun.

**Le vendredi 17 mars : du n° 1201 au n° 1500 et du n° 2401 au n° 2700.**  
**Le samedi 18 mars : du n° 1 au n° 300 et du n° 2701 au n° 3000.**  
**Le lundi 20 mars : les numéros au-dessus de 3.000.**

**L'IMPOT SUR LE REVENU ET NOS RESIDENTS ETRANGERS**  
Nos hôtes d'hiver s'ils sont propriétaires d'une villa ou locataires à long bail d'un appartement qu'ils ont meublé, sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

D'après les explications données à la Chambre des Députés par le Ministre des Finances, « une personne non domiciliée en France, mais qui possède cependant dans notre pays une résidence dont elle est propriétaire ou locataire et où elle vient périodiquement en saison, pouvait être considérée comme consommant en France un revenu correspondant à sept fois la valeur locative de cette résidence. Cette « présomption légale », inscrite dans l'article 11 de la loi du 15 juillet 1914, est absolument justifiée par cette considération que les « étrangers n'ayant pas en France leur principal établissement ne doivent, en bonne justice, payer au Trésor français qu'un impôt correspondant à la partie de leurs revenus qu'ils dépensent en France, c'est-à-dire à la somme nécessaire au train de vie qu'ils mènent dans notre pays ». (M. J. Harisoy : « L'Impôt sur le Revenu », p. 24).

L'étranger, ne possédant en France ni immeuble, ni meubles et y résidant pour la saison seulement, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

Dans les proportions déterminées par la présomption légale établie par l'article 11 de la loi, la charge de l'impôt sur le revenu ne saurait être, pour nos résidents d'hiver, une charge bien lourde. « On a voulu concilier à la fois les intérêts du Trésor français, avec le désir de ne pas éblouir les étrangers. » (Discours du Ministre des Finances au Sénat, 2e séance du 4 juillet 1914).

Supposons un étranger ayant un loyer de 3.000 fr. son revenu présumé sera de 21.000 fr. Son revenu réel sera de 10.000 fr. Il paiera, en conséquence, dans cette hypothèse, s'il est célibataire, 136 fr. ; s'il est marié, 108 fr. ; s'il est marié avec trois enfants mineurs, 67 fr. 60.

**Un Docteur en droit.**

**ALLOCACTIONS**  
**aux Familles Nécessiteuses de Mobilisés.**  
MM. les Préfets adressent mensuellement à M. le Ministre de l'Intérieur un compte-rendu sur l'application de la loi du 5 août 1914.

La situation au 29 février pour le département des Basses-Pyrénées, était la suivante :  
1° Nombre total des demandes formées devant les Commissions Cantonales : 43.963 ; Admissions : 34.962 ; Rejets : 9.001.

2° Nombre des réclamations portées devant les Commissions d'Appel : 13.410 ; Admissions : 8.167 ; Rejets : 5.243. Nombre des recours formés par l'Administration : 3.425 ; Admissions : 2.655 ; Rejets : 770.

3° Nombre des demandes définitivement admises : 36.022.

4° Montant des allocations pour le mois de Février : 1.763.554 fr. 75.

**OFFICE DEPLACEMENT**  
Un office départemental pour le placement des travailleurs a été organisé à la Préfecture des Basses-Pyrénées. Cet Office est en rapport constant avec l'Office central de placement institué auprès du Ministère du Travail.

MM. les propriétaires, agriculteurs, industriels, entrepreneurs, négociants, hôteliers, etc., ainsi que tous les ouvriers en chômage réfugiés, mutilés de la Guerre, soldats libérés du service militaire, etc., sont instamment priés de s'adresser à l'Office départemental pour toutes les demandes ou offres d'emplois.

L'Office se charge également de procurer de la main-d'œuvre espagnole ou coloniale.

Il est recommandé à MM. les Maîtres qui ont organisé un bureau municipal de placement de vouloir bien transmettre à l'Office départemental les demandes auxquelles ils ne pourraient eux-mêmes donner satisfaction.

Pour tous renseignements, s'adresser soit directement au bureau de l'Office de placement, à la Préfecture, soit par correspondance à M. l'Inspecteur du Travail, Directeur de l'Office.

**REQUISITIONS DES VINS de la Récolte de 1915.**  
Modifications relatives au paiement des indemnités.

En vue de venir plus largement en aide aux viticulteurs et de mettre à leur disposition les sommes nécessaires aux dépenses multiples qu'exige la préparation de la nouvelle récolte, le Sous-Secrétaire d'Etat du Ravitaillement et de l'Intendance a décidé que l'acompte du dixième fixé d'une façon uniforme à 4 fr. 075 par hectolitre et qui pouvait être payé avant toute livraison aux propriétaires réquisitionnés, serait dorénavant remplacé par un acompte uniforme de 20 fr. par hectolitre, mais que soient le degré ou la qualité régionale du vin requis.

En ce qui concerne le paiement de cet acompte de 20 fr. il sera dressé par les Présidents des Commissions de répartition, d'accord avec les Maîtres des Communes réquisitionnées, un état qui portera les noms de tous les prestataires, sans ceux qui auraient déjà été réglés à caisse ouverte. Cet état sera laissé 5 jours à la disposition des municipalités qui le renverront directement au Sous-Intendant militaire, en indiquant les prestataires qui désirent recevoir l'acompte de 20 fr. par hectolitre ; les mandats seront alors immédiatement établis et adressés aux Receveurs Municipaux.

En ce qui concerne les prestataires qui refuseront les offres de paiement de l'Administration, l'acompte pourra être complété jusqu'aux deux tiers de ces offres mais, étant donné l'élevation du 1er acompte, le versement ne sera payé que sur la demande expresse de chaque prestataire communiqué par le Maire.

Enfin l'indemnité de 5 0/0 de la valeur prévue pour la garde et le logement des vins réquisitionnés sera remplacée, lors du règlement définitif, par l'allocation fixe, légèrement supérieure de 9 fr. 10 par hectolitre et par quintal.

**DECLARATION DES BIENS ENNEMIS**  
Avis important.  
Un décret réglementaire, en date du 28 février 1916, faisant suite à la loi du 22 janvier 1916, et relatif à son application, a été publié au « Journal officiel » du 1er mars 1916.

Des avis pressants ont été déjà insérés dans les journaux, et ce, dans l'intérêt

des justiciables. Il convient de leur adresser un dernier avis et de leur rappeler que :

Tout détenteur, gérant, gardien, surveillant de biens mobiliers ou immobiliers appartenant à des sujets d'une puissance ennemie, tout débiteur de sommes, valeurs, objets de toute nature, envers les dits sujets, pour quelque cause que ce soit, sont tenus d'en faire la déclaration avant le 15 mars 1916, au Procureur de la République, ou à ses délégués (Juge de Paix du canton ou Commissaire Central).

L'obligation de la déclaration s'étend à tous intérêts et parts de sujets d'une puissance ennemie dans des maisons de commerce, entreprises ou exploitations quelconques, ainsi qu'à toutes ententes ou conventions commerciales ou industrielles d'ordre économique.

La déclaration est obligatoire, non seulement pour les particuliers, commerçants ou non commerçants — français ou étrangers — mais encore pour les Sociétés de Banque ou de Crédit, les Compagnies de transport, etc.

Les biens et les valeurs déjà frappés de séquestre particulier ne sont pas soumis à la déclaration, mais ceux qui ont fait l'objet d'un séquestre collectif ou ceux qui ont été saisis par voie d'ordonnance générale, y demeurent soumis.

Le délai de 15 jours expiré, les débiteurs ou autres intéressés qui n'ont pas fait leurs déclarations sont passibles des peines édictées par la loi du 22 Janvier 1916 : 1 an à 5 ans de prison, 500 à 20.000 francs d'amende, et interdiction pendant 10 ans des droits civils et civiques.

Une déclaration distincte doit être faite pour chacun des sujets des puissances ennemies, créancier ou contractant. Elle doit indiquer le nom, profession, adresse et nationalité, tant du déclarant que du sujet de la puissance ennemie. Copie de chaque titre de créance (facture, bordereau, contrat, etc.) doit être jointe à la déclaration.

Tout déclarant, s'il est Français, et au cas où le contrat est antérieur à la déclaration de guerre, peut demander à être éventuellement considéré comme séquestre des biens ou créances.

Pour recevoir ces déclarations M. le Procureur de la République se tiendra plus spécialement dans son cabinet au Palais de Justice tous les jours de 4 heures à 5 heures du soir.

**Le Procureur de la République, LADEVEZE.**

Nous croyons savoir qu'un grand nombre d'intéressés ont répondu à l'appel ci-dessus, mais il paraîtrait qu'il y a encore des retardataires ; nous les engageons vivement dans leur intérêt à se mettre en règle avec la loi.

**LES OBSEQUES DE M. ESTIENNE**  
Voici le discours prononcé aux obsèques de M. Estienne par M. le représentant de « La Dépêche » :

« Mesdames, Messieurs, « Au nom du journal « La Dépêche », je viens dire un dernier adieu à son dévoué collaborateur, notre regretté confrère et ami Estienne, prématurément frappé par un mal implacable, au moment où s'épanouissait son réel talent de journaliste et d'écrivain.

Ainsi que le dit « La Dépêche » dans son émouvant article nécrologique, notre confrère est mort sur la brèche, comme le soldat à son poste d'honneur.

Estienne, né le 19 février 1872, à Paris, débuta jeune dans notre profession où il devait acquies une réputation méritée et reconnue. Attaché d'abord au « Gil Blas » il fit vite remarquer ses dons de publiciste, son intelligence vive et éclairée, son activité sans égale et l'a-propos de ses articles. Il quitta « le Gil Blas » pour aller à « La Dépêche » l'attachant à sa rédaction parisienne et l'envoyant ensuite à Pau.

Les éloges que « La Dépêche » fait d'Estienne disent mieux que tout commentaire, l'estime de la direction pour son zèle et fidèle collaborateur.

Et il sut faire apprécier ses solides qualités de journaliste et ses dons gracieux de meilleur confraternité.

Ardent écrivain, polémiste fin, toujours courtois et avisé, il sut affronter les luttes de carrière, et soutenir brillamment les idées pour lesquelles il combattait.

Mais il fut encore un fin lettré, érudit et très documenté.

Poète exquis, original, personnel, il fut au hasard d'une riche inspiration, laissé vagabonder sa pensée, toujours laissée vagabonder sa pensée, toujours fraîche, noble et d'une penante mélancolie. Il faut, pour se pénétrer du charme de cette pure lyre, savourer « les Symphonies poétiques », « les Phrases », « les Variations ».

En prose, il a écrit avec Mme Jane Estienne, fidèle et admirable compagne de sa vie, un roman d'une belle tenue littéraire où passe le souffle d'une grande âme : « Vie et mort de Rose Amy enfant ». Estienne, passionné esprit des choses nouvelles et de la constante ascension du progrès, s'était attaché, dès le début, à la cause de l'aviation.

Des premiers, alors que l'homme-oiseau commençait d'ouvrir ses ailes aux vents capricieux et mortels qu'il devait réduire à sa merci, Estienne entra en lice et, par la plume, par la parole, défendit et prépara la nouvelle conquête du génie humain sur les éléments domptés.

Il a publié sur l'aviation une brochure des plus intéressantes et merveilleusement documentée.

C'est, on le voit, une carrière, hélas ! trop courte, mais noblement remplie.

**La talentueuse cantatrice, Mme Clodeschaups, nous a chanté, entre autres, une page de l'opéra « Don Juan Tenorio ». Sa voix magnifique, toujours vibrante, nous a charmés.**

M. F. Ténor, est bien le successeur de cette pléiade de ténors célèbres déjà disparus. Nous voyons en lui un ténor de grand avenir.

M. Cazaux, de l'Opéra, a soulevé l'enthousiasme de la salle.

M. G. Beverléat nous a exécuté deux œuvres importantes ; aussi a-t-il mérité tous nos éloges.

Nos félicitations à Miles Taillançon, Larivière, Foix, Peyrel-Poque, Mirassou, et Pérez et Mme Neau. MM. de St-André, de F., Roudières, Torrent et G. Mindaa ont pris part à ce concert.

**LES BLESSÉS**  
Mardi, vers 4 h. 50, un convoi de blessés, évacués des hôpitaux de Ch..., est arrivé en gare de Pau. Ils ont été répartis entre les diverses formations sanitaires de notre ville.

**LES RENFORTS**  
Un détachement de renforts a quitté notre dépôt, à 9 h. 06 ce matin, pour une destination inconnue.

**THEATRE MUNICIPAL**  
La location pour la représentation de « Les Fiancés de Rosalie » sera ouverte mercredi et jeudi de 10 h. à midi et de 2 h. à 5 h. du soir sous le péristyle du Théâtre.

**ACCIDENT MORTEL**  
L'imprudence d'un Enfant.  
Lundi soir, vers 7 h. 30, au passage du tramway départemental, rue Bellocq, plusieurs enfants sont montés sur le marchepied, d'un wagon. A l'entrée du chemin des Lilas, voyant que le tramway ne s'arrêtait pas, les gamins ont sauté à terre ; l'un d'eux le jeune Sautouré Henri, 10 ans, demeurant rue Carnot, 34, a été traîné quelques mètres et grièvement blessé aux jambes. Transporté à l'hôpital, le pauvre enfant y est décédé, dans la nuit. Une enquête est ouverte.

**ACCIDENT DE TRAVAIL**  
Au cours de son travail, le jeune Bernis 17 ans, menuisier, demeurant à Jurancou, a eu le bras pris dans un engrenage de machine. Il est sérieusement blessé.

**LE CHEVAL TOMBE**  
A 3 h. 30, hier après-midi, le cheval attelé à la voiture de Mme Foulou, propriétaire au hameau de Jurancou, a fait une chute rue du 14 Juillet. Pas d'accident de personne. Dégâts matériels insignifiants.

**LES NOMADES**  
Huit familles de nomades qui stationnaient derrière la caserne, ont été expulsées hors ville.

**PIED EBOUILLANTE**  
Le jeune B..., 17 ans, jockey, route de Tarbes, a eu le pied ébouillanté pendant qu'il soignait un cheval. Il a été transporté à l'hôpital de notre ville. Son état n'est pas grave.

**L'ARLESIENNE au CINEMA PALADE**  
D'après Alphonse Daudet, interprétation de premier ordre par les artistes de l'Opéra.

C'est dans la magnifique décor de Camargue que le célèbre drame d'amour déroule son action simple et émouvante, dans le pays même où Daudet l'a conçu et entrevu, ainsi qu'il le compte lui-même dans ses « Lettres de mon Moulin ».

En outre, au programme : « Le Chemineau d'Amour », jolie scène dramatique tournée le long des lacs italiens et rehaussée d'un superbe coloris ; « Les Cousines de Rigadin » comique ; le « Palhé Journal », qui nous transporte à Londres, Nancy, Naples, sur le front Franco-Allemand, New-York, Madrid, Paris, etc. ; les « Actualités de la Guerre », en Alsace, sans oublier « La Maison Hantée », suite des « Mystères de New-York ».

**FOOT-BALL RUGBY**  
Dimanche dernier, sur le terrain de la Jeanne d'Arc Le Béarn, à Bizanos, l'équipe 2e de l'Union Sportive Paloise a battu l'équipe 2e de la Jeanne d'Arc Le Béarn par 9 points à zéro.

**MERCURIALE de la FOIRE du 13 MARS dite « aux Sardines »**  
(Cours moyen.)  
Beufs gras. — Aménés, 10 paires ; vendus, 10 paires, à 1 fr. 05 le kilog.  
Vaches grasses. — Aménés, 14 paires ; vendus, 14 paires, à 0 fr. 85 le kilog.  
Veaux de lait. — Aménés, 220 ; vendus, 220, à 1 fr. 40 le kilog.  
Moutons gras. — Aménés, 30 ; vendus, 30, à 1 fr. 30 le kilog.  
Beufs de travail. — Aménés, 50 paires ; vendus, 25, à raison de 1.300 fr. la paire.  
Vaches pour la reproduction. — Aménés, 60 ; vendus, 40, à raison de 960 fr. la paire ;  
Bœuvillons. — Aménés, 180 ; vendus, 90, à raison de 720 fr. la paire.  
Vaches de travail. — Aménés, 25 paires ; vendus, 15 paires, à raison de 800 fr. la paire.  
Veaux pour l'élevage. — Aménés, 50 ; vendus, 50, à raison de 30 fr. l'un.  
Chevaux de trait. — Aménés, 300 ; vendus, 150, à des prix variant de 380 fr. à 600 fr. l'un.  
Mules et mulets. — Aménés, 400 ; vendus, 200, à des prix variant de 700 à 900.  
Porcs gras. — Aménés, 30 ; vendus, 30, à raison de 2 fr. 45 le kilog.  
Porcs pour l'élevage. — Aménés, 140 ; vendus, 100, à des prix variant de 60 à 80 fr. la pièce.

**MARCHE DE PAU DU 13 MARS 1916**  
Bestiaux. — Beufs de travail, la paire, 1.300 fr. ; Vaches de travail, la paire, 800 fr. ; Vaches laitières, l'une, 480 fr. ; Veaux d'élevage, l'un, 360 fr. ; Veaux très jeunes, 30 fr.  
Boucherie. — Bœuf, le kilo, 1 fr. 05 ; Veau, 0 fr. 85 ; Veaux, 1 fr. 40 ; Moutons, 1 fr. 30 ; Porcs, 2 fr. 45 ; Porcs dépouillés, parties maigres, 8 fr. 50 ; parties grasses, 3 fr. 30.  
Volailles. — Poules, la paire, 7 fr. ; Pombes, 7 fr. ; Canards, 8 fr. ; Oufs, la douzaine, 1 fr. 35.  
Beurre, le kilo, 5 fr. 70.  
Fromage, — Froment, l'hectol., 28 fr. ; Carottes, — Froment, l'hectol., 28 fr. ; Maïs, 27 fr. ; Avoine, 20 fr. ; Orge, 26 fr. ; Haricots 64 fr. ; Pommes de terre, 14 fr. 50.  
Fourrages. — Paille, 100 bottes, 9 fr. 50 ; Foin, 7 fr. 50 ; Luzerne, 8 fr. 50.  
Bois de chauffage. — Rondin, le mètre, 14 fr. ; Fendu, 11 fr. ; Égots, 0 fr. 60 l'un ; Souches, le char, 9 fr.

**LES SAUF-CONDUITS**  
Le Commissariat Central est ouvert, pour le service des sauf-conduits, tous les jours, sans exception, de 6 heures du matin à 6 h. 30 du soir.

Nous rappelons que le bureau de la gare étant supprimé il a été établi un sauf-conduit qu'on peut obtenir au bureau de la gare.

**INSTITUT MUSICAL LUIS ALONSO**  
L'audition du dimanche 12 mars a été splendide. Il serait fastidieux de vouloir énumérer les œuvres de ce compositeur. On dira qu'il est un véritable artiste. Son influence nous est salutaire, son œuvre classique est remarquable, son développement remarquable.

**AVIS**  
Le dépôt du 18e d'Infanterie fait appel à la main-d'œuvre féminine notamment pour les emplois de dames dactylographes, comédiennes aux écritures, cuisinières et femmes de journée.

Les personnes qui désirent l'un de ces emplois sont priées de se présenter au bureau du Lieutenant-Colonel Commandant le Dépôt, rue des Anglais, villa Popoff, tous les jours de 3 h. à 5 h. de l'après-midi, sauf le dimanche.

**NAY. — Citation à l'Ordre du jour**  
Notre concitoyen le soldat Cuny, du quartier Clarcq, a été cité à l'Ordre du jour dans les termes suivants : « Sur le front depuis le début de la campagne, s'est toujours bien comporté dans tous les combats ou nos régiments, par sa part et s'est distingué tout particulièrement le 25 septembre en Champagne et le 13 février dans les attaques de Wisou, où, malgré le feu violent de l'ennemi, il n'a jamais quitté sa pièce et a arrêté 2 compagnies allemandes qui essayaient de les contourner ; dans une de ces actions, a sauvé la vie à son chef de section ainsi qu'à trois hommes de sa pièce qui avaient été enveloppés. Très bon soldat, a toujours montré le bon exemple au feu. Nos félicitations. C'est une Croix de guerre bien gagnée. »

**OLORON. — Nos compatriotes au feu.**  
Ceux qui se distinguent.  
Le soldat Pierre Peyré, d'Asasp près Oloron, vient de recevoir pendant son congé de convalescence les attestations officielles de sa vaillance et de sa bravoure au front ; il a reçu la Croix de guerre avec citation au Corps d'Armée ; citation à la Division avec étoile d'argent ; citation à la Brigade avec étoile de bronze.

Les termes de sa citation sont des plus élogieux ; on y constate que « blessé une première fois, il est revenu volontairement au front et qu'après plus tard de deux blessures, il n'a voulu quitter la tranchée que lorsque sa compagnie a été relevée. »

Nous félicitons bien sincèrement ce brave. Avec des soldats comme Pierre Peyré on comprend que nos ennemis s'épuisent en vaines attaques et que combattants sont ceux qui se laisseraient aller au découragement.

**EXTRAIT des Registres de l'Etat Civil.**  
Naissance.  
Mannuel-Angel, fils de José Mur, maçon, et de Generosa Quero, ménagère à Pau.

Elisabeth Labaroune, cuisinière, née à Rivière-Haute, 77 ans.  
Henri-Jaques Sautouré, né à Nay, onze ans.  
Marie-Catherine Tuquet, dit Barrie, épouse Laborde, ménagère, née à Lembeye, 38 ans.

**BULLETIN METEOROLOGIQUE**  
Observations de la Maison DAIGNAS, 14, rue Alexandre-Taylor.  
Mardi 14 mars.

A neuf heures du matin, Soleil. + 10°  
A midi, Soleil. + 12°  
A trois heures, Soleil. + 13°  
Maxima de la journée. + 16°  
Minima de la nuit. + 8°  
Le baromètre est à 754 mm en hausse.

**REMERCIEMENTS**  
Mme et M. Gabriel Fomades, M. Raymond Bouissou, administrateur à Guémas, et Mme Raymond Bouissou, Mlle Jeanne Renoux, les familles Bouissou-Tiquet, Duron et Rimoux remercient très sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à la levée du corps du

**COMMANDEMENT SOUS-SECRÉTAIRE**  
**A LOUER MEUBLES trois pièces**  
indépendantes. — Cabinet de Toilette. — Eau, Gaz, Electricité. — Grande Galerie. Exposition au Midi et au centre de la Ville.

**APARTEMENT vide, 5 pièces avec deux**  
débaras et chambre de bonne au besoin. Eau, Gaz, Electricité. — S'adresser au Journal.

**RUDE DE M. MONGULAN**  
Notaire à Pau.  
**CONTINUATION**  
de la

**VENTE MOBILIERE APRES DECES**  
Succession Comte L. G. de P.  
Le jeudi 16 mars 1916, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé à Pau, Avenue Dufan, n° 8, à la continuation de la Vente des meubles meublants et objets mobiliers garnissant la villa Coligny ; argenterie, meubles en bois de fer, vitrines, objets en porcelaine de Saxe, etc. Au comptant et 5 % en sus.

**O**